

Charte d'engagement Entre l'ADeC et les structures participantes

Pour un projet de lecture construit et anticipé, la structure accueillante s'engage à :

-se procurer le maximum de livres de l'auteur·rice invité·e avant la rentrée

- Achat en librairie
- Emprunt en bibliothèque

- organiser pour tous les enfants une lecture approfondie d'un ou plusieurs livres en veillant à privilégier les ouvrages les plus récents.

- contacter l'auteur·rice avant sa venue.

- impliquer au maximum le cercle familial :

- en présentant aux familles le projet, les livres, l'auteur·rice
- en favorisant la circulation, l'emprunt des livres et la lecture à domicile
- en sollicitant l'aide des parents en fonction du projet
- en les invitant le jour de la rencontre ou à un moment de restitution

-rendre une production en lien avec l'univers de l'auteur·rice reçu·e (cf. projet de production)

-remplir le questionnaire d'évaluation indispensable à l'élaboration du bilan et attendu par nos financeurs, AVANT le 30 novembre 2023.

Principes d'ordre pratique

L'ADeC vous remercie de :

1. assurer le transport de l'auteur·rice entre l'hôtel* et votre établissement

* **Hôtel Kyriad** - 34, av. Joffre, 25200 Montbéliard – 03 81 94 44 64

2. indiquer à l'auteur·rice l'heure à laquelle vous viendrez le chercher le matin à l'hôtel.

3. vous concerter avec les établissements concernés pour l'organisation du transport de l'auteur·rice au cours d'une même journée.

4. faire appel à une personne de confiance pour ramener l'auteur·rice à l'heure dite, si la rencontre se termine alors que vous n'êtes pas « libéré » de votre classe.

5. coordonner l'organisation et la prise en charge du déjeuner de l'auteur·rice avec l'établissement qui vous suit ou vous précède.

6. contacter la chargée de mission en priorité pour toutes difficultés et toutes questions d'organisation (transport, repas). L'auteur ne s'occupe pas des questions de logistique.